

Nouvelles de l'UNFPA

À ne pas publier avant le 8 octobre 2003, à 12 heures GMT

Le mariage précoce et la violence limitent les perspectives d'avenir des filles et portent atteinte à leurs droits

Selon le rapport sur *L'état de la population mondiale 2003*, rendu public aujourd'hui par l'UNFPA, l'un des moyens les plus rentables et les plus efficaces de faire progresser l'agenda pour le développement est d'investir dans les femmes et les filles et de les rendre autonomes. Pourtant, en de nombreux pays, les filles continuent d'affronter la perspective d'un mariage précoce, tandis que l'investissement dans leurs santé, nutrition et éducation est moindre que pour les garçons.

Selon le rapport, qui a pour sous-titre *Un milliard à pas oublier : Investir dans la santé et les droits des adolescents*, la pauvreté, le désir des parents de faire en sorte que leurs filles n'aient pas de rapports sexuels hors mariage, le manque de possibilités d'éducation et d'emploi, enfin le sentiment que les filles ne se réalisent pleinement que dans le mariage et la maternité sont autant de facteurs qui perpétuent le mariage précoce. Au Nigéria, près de 80 % des filles les plus pauvres se marient avant l'âge de 18 ans, contre 22 % des plus riches. Au Népal, 60 % des filles se marient avant le même âge, et 76 % au Niger.

Les adolescentes mariées ont souvent de la difficulté à négocier l'utilisation de contraceptifs ou à obtenir accès aux services de santé en matière de reproduction. Dans les pays en développement, précise le rapport, 17 % seulement des femmes mariées du groupe d'âge 15-19 ans recourent à la contraception. Dans le monde entier, les complications de la grossesse et de l'accouchement sont une cause majeure de décès et d'invalidité permanente pour les jeunes femmes âgées de 15 à 19 ans. Les filles de moins de 20 ans courent un risque deux fois plus élevé de mourir en donnant le jour que les femmes âgées de 20 à 30 ans; et les filles de moins de 16 ans, un risque cinq fois plus élevé.

Les avortements pratiqués dans des conditions dangereuses sont une autre préoccupation majeure, ajoute le rapport. Les femmes âgées de 15 à 19 ans représentent au moins un quart du chiffre estimatif de 20 millions d'avortements pratiqués chaque année dans des conditions dangereuses, qui sont la cause d'environ 78 000 décès.

Les adolescentes sont d'autre part vulnérables à la violence sexuelle, dont on commence seulement à saisir l'étendue. Des études menées en Inde, en Jamaïque, au Mali, en République-Unie de Tanzanie et au Zimbabwe ont établi que de 20 % à 30 % des adolescentes avaient été victimes de la violence sexuelle.

Le rapport note que de nombreux pays s'efforcent de traiter ces problèmes et de protéger les droits des filles. Au Bangladesh, par exemple, un programme de bourses d'enseignement secondaire impose aux filles qui en bénéficient la condition de ne pas se

marier avant d'avoir passé l'examen final de la dixième année d'études. Dans les secteurs ciblés par le projet, le taux de scolarisation féminine a plus que doublé entre 1994 et 2001. (Voir l'article [Rendre autonomes les jeunes femmes du Bangladesh.](#))

Quand on leur donne une chance de faire entendre leur voix, les jeunes se prononcent contre le mariage précoce. Zohal, étudiante afghane de 16 ans, a déclaré lors d'une interview : "Si mes parents essayaient de me contraindre à me marier, je refuserais. Il faut que les Afghans apprennent à lire et à écrire pour développer leur pays. Les filles doivent terminer leurs études; elles aussi ont des droits fondamentaux."

* * *

L'UNFPA publie le rapport sur *L'état de la population mondiale* chaque année depuis 1978. Le chapitre 2 du rapport de 2003 est consacré à l'inégalité entre les sexes et à la santé en matière de reproduction. Le texte intégral du rapport est disponible en direct à www.unfpa.org. Pour plus ample information, contacter William A. Ryan (ryanw@unfpa.org).